

22/10/2020



SUBSTITUTION

POSTES ACCUEIL

Le SNAPATSI saisit le Ministre

Sur les postes d'accueil le SNAPATSI exige des garanties en raison du contexte tant sécuritaire que sanitaire :

- la sécurité doit être optimale, sachant que les personnels de soutien ne disposent pas de moyens de protection et de défense.
- la formation, car l'accueil du public nécessite connaissances, maîtrise de soi, techniques de communication ...
- la valorisation de la filière accueil par des moyens indemnitaires dédiés et à la hauteur de l'exposition afin de rendre attractifs les postes.



INADMISSIBLE !

☞ des mesures hâtives sont prises actuellement (contrainte d'affectation, publication de fiches de postes incomplètes, manque de sécurité...)

☞ d'imposer le poste aux agents

**Le SNAPATSI demande au Ministre
une réunion dans les délais les meilleurs**

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend